



RPN « Perte de Salaire » Acte 2

Unanimes les organisations syndicales claquent la porte !

Les autorités de tutelle, par l'intermédiaire de sa courroie de transmission, l'Ucanss, continuent dans la provocation en présentant strictement la même proposition que le 31 août dernier, à savoir seulement 1,5% d'augmentation pour la valeur du point et la fameuse prime de partage de la valeur tout juste remaquillée.

Face à leur proposition insultante, l'intersyndicale de la Sécurité sociale décide de créer un électrochoc en claquant la porte de la RPN Salaires ce mardi 12 septembre 2023. En effet, cela ne répond toujours pas à l'urgence de la situation.

La CGT refuse de voir les salariés de la Sécurité sociale s'appauvrir année après année et exige une revalorisation du point à 10 €.

Les conditions d'une négociation loyale et sincère ne sont pas réunies. Les organisations syndicales nationales en tirent les conclusions et refusent également de participer à la réunion sur la classification programmée ce jeudi 14 septembre. Elles se rencontreront à nouveau afin de déterminer la stratégie pour faire céder les autorités de tutelle et enfin obtenir gain de cause.



[Lien YouTube](#)



[Lien Facebook](#)



[Lien Twitter](#)



[Lien Instagram](#)

